



Formulaire d'inscription au voyage en Emilie-Romagne du 9 au 11 novembre 2017

(Un formulaire par personne, joindre une copie de la pièce d'identité avec laquelle vous voyagez)

Nom et prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Tél. Fixe _____ Mobile _____

E-mail _____

Chambre double à **CHF 1'290.-** par personne grand lit lits séparés

Partagée avec (nom, prénom) _____

Chambre individuelle à **CHF 1'440.-** par personne

Je dispose d'une assurance annulation rapatriement, nom : _____

Je désire bénéficier d'une assurance au prix de CHF 44.-

Allergies ou restrictions alimentaires _____

Date _____ Signature _____

Bulletin d'inscription à retourner par courrier postal ou électronique, avant le lundi 15 octobre 2017 à:

Géo-Découverte SA
Rue du Cendrier 12-14
1201 Genève 11

info@geo-decouverte.com

Ce voyage est organisé par :

Le comité de la Classe Agriculture et Art de Vivre
Claire Haugrel et Alessandro Natali

en collaboration avec

GEO-DECouverte
voyages

Géo-Découverte SA

Madame Anna Inaudi Zenone
T 022 / 716 30 00

**CONDITIONS DE VOYAGE (EXTRAITS)****1. Inscription**

Toute réservation s'effectue auprès de Géo-Découverte S.A.

2. Conditions de paiement

Le paiement d'un acompte non remboursable de CHF 450.- est exigé au moment de l'inscription.
Le règlement du solde s'effectue 20 jours avant le départ.

3. Désistement**a) Annulation du voyage par l'organisateur :**

L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme ou d'annuler le voyage si les conditions de sécurité l'exigent ou en cas de force majeure.

b) Annulation du voyage par le client :

Toute annulation doit être notifiée à l'organisateur par écrit et les frais qui en résultent s'entendent comme suit :

- annulation intervenant de 30 à 15 jours avant le départ : 80% du prix du voyage
- annulation intervenant de 14 jours au jour du départ et no-show : 100% du prix du voyage

4. Responsabilité

G.D. est responsable envers les participants en cas d'inexécution ou d'exécution imparfaite du contrat ; sont réservées les limitations de responsabilité prévues dans des conditions internationales. G.D. n'est pas responsable envers les participants lorsque l'inexécution ou l'exécution imparfaite sont imputables aux causes suivantes :

- à des manquements des participants avant ou durant le voyage ;
- à des manquements imprévisibles ou insurmontables imputable à un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues dans le contrat ;
- à un cas de force majeure ou à un événement que G.D. le détaillant ou le prestataire, malgré toute la diligence requise, ne pouvaient pas prévoir ou empêcher.

La responsabilité de G.D. est celle des articles 14 et 15 de la loi fédérale des voyages à forfait.

5. Responsabilité du participant

Les participants sont personnellement responsables de l'observation des prescriptions d'entrée (documents d'identité valables, y compris pour les mineurs voyageant avec eux, év. visas, etc.), de santé (év. vaccins) et de devises en vigueur dans le/s pays de destination. Si le participant est contraint de renoncer au voyage pour ne pas s'être conformé à ces prescriptions, les conditions d'annulation s'appliquent. Chaque participant est par ailleurs tenu de s'assurer que les conditions dans lesquelles se déroule le voyage (température, altitude, efforts, etc.) sont compatibles avec son état physique, au besoin en consultant son médecin.

6. Assurances, frais de maladie, d'accident et de rapatriement

La responsabilité des entreprises de voyages, de transport et d'aviation est limitée. C'est pourquoi G.D. vous recommande de conclure une assurance complémentaire, par exemple une assurance bagages, frais d'annulation, accidents, maladie, frais de rapatriement, etc.

LE FOR JURIDIQUE EST A GENEVE EXCLUSIVEMENT.

ORGANISATION :

Géo-Découverte SA
Rue du Cendrier 12-14
1211 Genève 11
T 022 716 30 00
F 022 731 08 02

info@geo-decouverte.com
www.geo-decouverte.com